

## PROCES VERBAL

### CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE IMÉRA

Lundi 24 juin 2019 à 10h  
IMÉRA

Présents ou représentés :

Yvon Berland, pouvoir à Denis Bertin  
Denis Bertin  
Raouf Boucekkine  
Brigitte Carpentier  
Pierre Chiappetta  
Maryline Crivello  
Jean Boutier, pouvoir à Brigitte Marin  
Dominique Nobile  
Brigitte Marin

Excusés :

Hamida Demirdache  
Marteen Noyons  
Carlo Rovelli  
Gabriella Crocco  
Daniel Nahon

Invités :

Isabelle Leclercq (Agent comptable - AMU)  
Magali Perez (Rectorat)  
Emmanuel Girard-Reydet (IMÉRA)  
Thierry Fabre (IMÉRA)  
Pascale Hurtado (IMÉRA)  
Pierre Livet (IMÉRA)  
Elisabeth Leteissier (Architecte)

Le lundi 24 juin 2019 à 10h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées s'est réuni dans ses locaux sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation IMÉRA.

Denis Bertin constate que neuf membres du conseil, sur un total de quatorze, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

## **1 - Approbation du PV du CG du 4 mars 2019**

### Résolution

*Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 4 mars 2019*

## **2 – Informations générales**

Après avoir partagé le programme détaillé de la journée de célébration des dix de l'IMÉRA du 27 juin 2019, Denis Bertin présente un certain nombre d'informations qui font suite à la réunion du Conseil d'administration (CA) du RFIEA du 17 juin 2019 :

i) Le financement Labex RFIEA+ par l'ANR a été officiellement renouvelé, pour un montant de 748.000 € par an pour l'ensemble du RFIEA et pour une durée de cinq ans (2020-2024). Sur la base du nombre de mois chercheurs invités accueillis en moyenne dans les différents IEA du réseau, la part de l'IMÉRA sera de 22% ;

iii) Le financement par le MESRI (dans le cadre du soutien aux SHS) pour l'activité des IEA a été renouvelé en 2019 pour un montant de 1 m€. La part de l'IMÉRA sera de 192.000 €.

Il n'y a aucune garantie que ce financement puisse être renouvelé en 2020 et les années ultérieures. Dans le contexte de l'émergence de nouveaux IEA, une réflexion est en cours entre le RFIEA, l'Alliance Athéna, le MESRI et le CNRS pour envisager une évolution des missions du RFIEA comme infrastructure de recherche pour l'internationalisation des SHS. Le CA du RFIEA a exprimé le souhait d'être acteur dans cette discussion d'évolution.

iii) Le CA du RFIEA a acté la soumission d'une nouvelle candidature COFUND pour l'ensemble des IEA. Il va être nécessaire de retravailler le dossier de candidature, pour aussi redimensionner la demande de financement de l'IMÉRA.

iv) Concernant la santé des autres IEA, l'IEA de Nantes vit actuellement une situation financière difficile et une situation politique très conflictuelle, son conseil stratégique ayant demandé à la directrice de démissionner considérant que la politique scientifique mise en œuvre n'était pas conforme à la feuille de route de l'Institut.

L'IEA de Paris vit également une situation financière difficile, qui a conduit sa direction à plafonner les indemnités mensuelles versées aux résidents à 1.000 €.

L'IEA de Lyon est en revanche dans une dynamique plutôt positive.

Raouf Boucekkine souligne combien l'IMÉRA a anticipé la problématique de reconduction des financements après 2019, avec le lancement et le déploiement du modèle économique des Chaires. Il considère de fait que l'IMÉRA n'a aucun intérêt à rentrer dans la candidature COFUND.

Denis Bertin indique ensuite que le Conseil départemental 13 s'est engagé sur une contribution de 420.000 € pour cofinancer la rénovation du bâtiment dit « Cube » et que la Région Sud a également donné un accord verbal pour soutenir cette opération.

## **3 – Nouveaux dispositifs scientifiques**

Par rapport au projet de création d'un programme doctoral interdisciplinaire, qui serait porté par des résidents de l'IMÉRA et qui viendrait s'articuler (et non pas se superposer) avec les cours des écoles doctorales existantes, Raouf Boucekkine informe qu'il a déjà rencontré sur site quatre directeurs

d'écoles doctorales (Sabine Luciani, Sophie Vallas, Patrick Lemaire et Jean-Christophe Poggiale). Tous se sont montrés très favorables et le format d'intervention des résidents sera rapidement finalisé.

Raouf Boucekkine présente ensuite l'évolution vers quatre types de résidents :

- Les résidents ordinaires, qui sont accueillis individuellement pour des résidences de 5 ou 10 mois ;
- Les *Associate Fellows*, qui sont soit des anciens résidents qui reviennent à la tête d'équipes pour des séjours courts (quelques semaines), soit des chercheurs AMU qui s'impliquent sur la durée dans l'animation d'un cycle à l'IMÉRA ;
- Les *Senior Fellows*, qui sont recrutés parmi les anciens résidents de l'IMÉRA sur des projets qui doivent non seulement porter sur des thèmes stratégiques mais aussi impliquer explicitement des chercheurs du site d'Aix-Marseille et notamment d'AMU. Ces résidences portent sur une durée de 3 ans (3 fois 5 mois), les recrutements se font au fil de l'eau selon les moyens disponibles à l'Institut et les priorités scientifiques identifiées par le collège des directeurs de programme et du directeur de l'IMÉRA ;
- Les *AMU Fellows*, qui visent exclusivement des enseignants-chercheurs AMU (en particulier les plus jeunes) et qui seront sélectionnés dans le cadre d'un appel à candidatures pour des résidences de 5 ou 10 mois comme les résidents ordinaires. Il est prévu la mise en place d'une compensation financière pour les décharger de leurs activités d'enseignement pendant le temps de résidence (à l'instar des accueils en délégation proposés par le CNRS).

Au vu de ces évolutions et notamment de la mise en place des *Associate Fellows*, Raouf Boucekkine considère que le Comité d'animation scientifique (CAS) n'a plus de raison d'être et propose de le dissoudre.

Avant de laisser place à la discussion, Denis Bertin précise qu'une décision de dissolution du CAS nécessitera, pour être entérinée, une révision des statuts.

Brigitte Marin souhaite que soit clarifié s'il s'agit d'un projet de renouvellement des membres du CAS, de reconfiguration des missions du CAS ou de pure dissolution du CAS.

En réponse, Raouf Boucekkine indique que le CAS a été très utile dans le passé à un moment où il fallait produire de l'animation scientifique, mais que désormais l'animation se fait à partir des directeurs de programme et que de fait le CAS est vidé de toute utilité.

Les membres du CG s'accordent sur la réalisation d'un bilan du rôle du CAS, en vue d'un arbitrage définitif de son devenir lors de la prochaine réunion du CG.

Concernant le programme *Méditerranée*, Thierry Fabre présente comme nouveautés pour l'année prochaine :

- le partenariat avec la Région Sud et la mise en place de la Chaire « Germaine Tillon » ;
- le projet de création d'une quatrième Chaire autour des enjeux de passions identitaires, qui reste à monter complètement du point de vue des financements.

Pascale Hurtado présente ensuite des nouveaux projets liés au programme *Art, Science et Société* :

- une résidence en partenariat avec le CLC, la Région Sud et le Centre Norbert Elias, avec l'idée d'accueillir six à huit chercheurs et deux coachs, qui séjourneraient dans différents lieux (dont une semaine à l'IMÉRA) pour produire un film à partir de leurs recherches ;
- l'accueil en novembre-décembre 2019 d'un artiste ukrainien, en partenariat avec l'Institut culturel ukrainien qui a monté un programme de résidences avec des institutions européennes et américaines prestigieuses.

Les appels à candidatures 2020-2021 ont été lancés le 14 juin avec une date limite de réception des candidatures fixée au 26 septembre 2019.

#### **4 – Approbation du budget rectificatif n°1 2019**

Emmanuel Girard-Reydet commence par présenter les modifications en recettes et en dépenses du budget rectificatif n°1 (BR1).

Les recettes prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec :

- sur le financement RFIEA, une variation de 13.490 € en droits constatés, qui résulte d'une mobilisation complète des reliquats 2016-2018 ;
- sur le financement Labex RFIEA+, une variation de 16.050 € en droits constatés, qui résulte d'une mobilisation complète des reliquats 2012-2018 ;
- sur le financement Région Sud, une variation de -15.325 € en droits constatés, qui résulte du report du lancement de la Chaire « Germaine Tillon » en septembre 2020 ;
- le réajustement du montant de la subvention de la Fondation de l'Islam de France à hauteur de 15.000 € (au lieu de 30.000 € initialement inscrit au budget prévisionnel) ;
- des réajustements consécutifs à la sélection finale des résidents 2019-2020 et la définition précise de leurs dates de résidence (IRD, EHESS, IPC, ILCB, AMSE) ;
- la non concrétisation du partenariat avec la Sonatrach.

Au final, la variation de recettes au BR1 est de -11.309 € en droits constatés et de -55.000 € en prévisions d'encaissement.

Les dépenses prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec :

- une variation de -11.385 € au niveau des dépenses de masse salariale, suite à la sélection de deux artistes non statutaires (au lieu de trois inscrits au budget primitif) en septembre 2019 ;
- une variation de 2.876 € au niveau des dépenses de fonctionnement. L'impact financier lié à la non concrétisation du partenariat avec la Sonatrach et au report du lancement de la chaire « Germaine Tillon » est compensé par celui lié à l'augmentation du volume des activités scientifiques, notamment celles liées aux accueils des *Senior Fellows* et des groupes de recherche ;
- une variation de -2.000 € au niveau des dépenses d'investissement, qui résulte d'un ajustement des dépenses pour l'achat de matériel informatique.

Au final, la variation de dépenses au BR1 est de -10.509 € en autorisations d'engagements.

Brigitte Carpentier présente le tableau des autorisations budgétaires pour approbation.

Ce tableau au format GBCP présente d'une part l'évolution des autorisations d'engagement et d'autre part le solde budgétaire résultant de la différence entre les encaissements et les décaissements prévus.

La variation des autorisations d'engagement (AE) proposée dans le cadre de ce BR1 correspond aux éléments présentés en droits constatés, à savoir -11.385 € en masse salariale, +2.876 € en fonctionnement et -2.000 € en investissement.

Le montant total des AE à l'issue du BR1 s'élève à 1.043.685 €. Les crédits de paiement (CP) ont été ajustés en fonction des prévisions revues à la baisse en AE, avec AE = CP pour la masse salariale.

La prévision d'encaissement (RE) a été également revue pour aboutir à un ajustement à la baisse de -55.000 €.

Au total, le solde budgétaire, à l'issue de ce BR1, présente un déficit de -126.705 €.

Isabelle Leclercq, agent comptable d'AMU, présente ensuite le tableau de situation patrimoniale pour approbation.

Au niveau du compte de résultat, le déficit prévisionnel est de -45.000 €. Il correspond à l'utilisation de la part de la subvention du Ministère pour charges de service public (SCSP) encaissée et titrée en totalité en 2018.

Au niveau de la capacité d'autofinancement, il y a une insuffisance d'autofinancement de 45.000 €, qui correspond au résultat prévisionnel déficitaire sur l'exercice 2019.

Le résultat déficitaire sera comblé par un prélèvement sur le fonds de roulement, qui représentait +463.375 € au 31/12/2018 et qui s'élèvera donc à +418.375 € au 31/12/2019.

La trésorerie au 31/12/2018 s'élevait à +601.976 € ; le déficit de trésorerie de -126.075 € prévue en 2019 conduit à un prévisionnel de trésorerie au 31/12/2019 de +475.271€.

#### Résolution

*Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité le tableau des autorisations budgétaires et le tableau de situation patrimoniale du budget rectificatif n°1 2019.*

### **5 – Renouvellement du Directeur de l'IMÉRA**

Le premier mandat de 4 ans du Directeur de l'IMÉRA arrive à échéance au 1<sup>er</sup> septembre 2019. Les statuts de la Fondation prévoient que ce mandat est renouvelable, soumis à l'avis du CG puis à la décision du Président d'AMU.

Raouf Boucekkine exprime son souhait de renouveler son mandat jusqu'à la fin décembre 2020, de façon à pouvoir assumer tous les engagements internationaux pris au niveau du réseau UBIAS, et à aussi laisser un temps suffisant pour anticiper et préparer sa succession.

Raouf Boucekkine quitte la salle, pour laisser les autres membres du CG se concerter et émettre leur avis.

#### Résolution

*Le Conseil de gestion émet à l'unanimité un avis favorable au renouvellement du mandat du Directeur de l'IMÉRA, Raouf Boucekkine.*

### **6 – Retour sur le Conseil scientifique de mai 2019**

Raouf Boucekkine résume les points essentiels qui résultent de la visite du Conseil scientifique (CS) des 23 et 24 mai 2019 :

i) Le CS a nommé en son sein un nouveau Président : Jérôme Sackür, chercheur en philosophie et psychologie cognitive ;

ii) Les perspectives scientifiques et les choix stratégiques présentés par l'IMÉRA ont été approuvés avec enthousiasme par les membres du CS ;

iii) Le CS considère néanmoins, qu'il est important, à l'étape de maturité où se trouve l'IMÉRA, de procéder à une formalisation écrite de l'ensemble des procédures, et notamment de rédiger et rendre public les critères d'éligibilité et de sélection des *Senior Fellows*, *Associate Fellows* et *AMU Fellows* à venir.

### **7 – Projet d'aménagement du « Cube »**

Denis Bertin présente les grandes lignes du projet d'aménagement du bâtiment dit « Cube », qui prévoit :

i) En rez-de-chaussée (250 m<sup>2</sup>), l'aménagement d'un espace d'exposition et de trois ateliers dédiés aux collaborations art-science ;

ii) A l'étage (250 m<sup>2</sup>), l'aménagement d'espaces dédiés à l'accueil d'équipes internationales et interdisciplinaires, ainsi qu'à l'accueil des *Senior - Associate - AMU Fellows*, avec :

- Un grand espace ouvert high-tech, avec des espaces modulaires de *coworking* ;
- Des bureaux destinés aux chercheurs AMU et extérieurs, lorsqu'ils seront présents à l'IMÉRA au titre de ces actions collaboratives, afin qu'ils puissent bénéficier d'espaces de travail plus individualisés.

Elisabeth Leteissier, architecte qui a déjà conduit l'opération de réhabilitation de la Maison des Astronomes et de la Maison Neuve, est invitée pour présenter aux membres du CG des premières réflexions et projections des aménagements possibles, en réponse aux besoins des utilisateurs. Elle précise que le chiffrage complet de l'opération est en cours d'évaluation par l'économiste.

Les membres du CG jugent parfaitement conforme l'ensemble des pistes d'aménagement présentées.

## **8 – Questions diverses**

Thibault Gajdos, membre du CG de l'IMÉRA au sein du collège des personnalités qualifiées compétentes, avait adressé sa démission au Président du CG, suite à sa nomination de directeur du programme *Recherches interdisciplinaires* de l'IMÉRA.

Conformément aux statuts de la Fondation, Denis Bertin a échangé avec les membres fondateurs qui se sont entendus pour proposer comme remplaçante : Nathalie Bonnardel, professeur en psychologie cognitive et ergonomique à AMU au Centre de recherche en Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Emotion.

Denis Bertin va relayer cette proposition au Président d'AMU, qui a *in fine* pouvoir de désignation.

La date du prochain CG est fixée au lundi 25 novembre 2019 à 10h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

Fait à Marseille, le 4 juillet 2019.

Denis Bertin  
Président du Conseil de gestion